

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 9 avril 2015

Pour le Président, le Vice-Président : M. PRIBETICH

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 2 avril 2015

Publié le 10 avril 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 57

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 72

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Pierre PRIBETICH	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Michel JULIEN	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Charles ROZOY	M. Thierry FALCONNET	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Michel ROTGER
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. François HELIE	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. François REBSAMEN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. François NOWOTNY	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Gaston FOUCHERES	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**Université de Bourgogne - Convention UniversCités - Organisation de divers colloques - Demandes de subventions**

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université de Bourgogne, UniversCités, approuvée par le Conseil de Communauté le 25 juin 2009, le Grand Dijon et la Ville de Dijon s'engagent à poursuivre le soutien aux colloques, organisés et validés par l'Université.

Un budget total de **30 000 €** est prévu à cet effet pour l'année 2015.

Par courriers du 19 juin 2014, du 9 et du 24 février 2015, le Président de l'Université de Bourgogne sollicite le financement des affaires suivantes.

1 – ARTeHIS – Congrès international « XIVe Congrès international d'art provincial romain »

Depuis 30 ans, les congrès se tiennent tous les deux ans dans une ville européenne (Pula en 2011, Bucarest en 2013). La richesse historique et archéologique de la Bourgogne, à travers Autun et Dijon, explique le choix de Dijon pour accueillir le prochain congrès 2015.

Ce congrès, qui se tiendra du 31 mai au 7 juin 2015, a pour objet de présenter autour de la thématique *Iconographie du quotidien dans l'art provincial. Modèles régionaux*, des sessions consacrées aux découvertes récentes et les travaux de recherche de scientifiques venant aussi bien d'Allemagne, d'Autriche, des pays de l'Est, d'Italie et d'Espagne, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Les actes du congrès seront publiés dans un supplément de la *Revue archéologique de l'Est*, liée à l'UMR 6298 ARTeHIS, dans un délai de 2 ans.

Pour l'organisation de ce colloque, ARTeHIS sollicite de la Communauté Urbaine du Grand Dijon une subvention d'un montant de **3 000 € soit 8,56 %** du budget total (voir annexe jointe).

Il est proposé une subvention de **2 000 € soit 5,7 %** pour le colloque.

2 – CREDESPO – Colloque « Innovations et défis de la démocratie sociale »

Ce colloque international, qui se tiendra les 16 et 17 avril 2015, a pour objet d'examiner les réformes concernant le système de relations professionnelles français intervenues en 2008, 2010 et 2014 et de préciser le contenu, les usages et l'appropriation ou pas, par les intéressés, de la notion de "démocratie sociale".

Le colloque associera des spécialistes des relations professionnelles (français et européens), des juristes du travail, des publicistes mais aussi des acteurs de l'entreprise (syndicalistes, employeurs, représentants du ministère du travail...) avec le projet de réfléchir sur une notion au contenu polysémique et, paradoxalement, peu mobilisée par les pays voisins qui pratiquent pourtant une régulation démocratique des rapports de travail.

Pour l'organisation de ce colloque, le CREDESPO sollicite de la Communauté Urbaine du Grand Dijon une subvention d'un montant de **1 500 € soit 15,25 %** du budget total (voir annexe jointe).

Il est proposé une subvention de **1 000 € soit 10,17 %** pour le colloque.

3 – CREDIMI – Colloque « La Banque Centrale Européenne: regards croisés, droit et économie »

Ce colloque, qui se tiendra le 5 juin 2015, a pour objet de réaliser une analyse pluridisciplinaire d'une institution devenue incontournable sur le territoire de l'Union européenne et sans doute au-delà.

En effet, cantonnée à l'origine à la seule définition de la politique monétaire et à la lutte contre l'inflation, la Banque Centrale Européenne voit ses missions et son rôle se renouveler. Cette institution tend désormais à s'immiscer dans la politique budgétaire des pays de la zone euro et sera prochainement chargée de la supervision micro-prudentielle des établissements de crédit. L'accroissement des missions confiées à la BCE suscite ainsi de nombreuses interrogations.

Le colloque a pour ambition d'y apporter des réponses, en organisant une réflexion articulée sur 3 axes :

- la légitimité des pouvoirs attribués à la BCE,
- les relations entre la BCE et les autorités de surveillance de la sphère bancaire et financière,
- la portée des décisions prises par la BCE.

Pour l'organisation de ce colloque, le CREDIMI sollicite de la Communauté Urbaine du Grand Dijon une subvention d'un montant de **2 000 € soit 28,57 %** du budget global (voir annexe jointe). Il est proposé une subvention de **1 000 € soit 14,28 %** pour le colloque.

4 – Ecole Doctorale Environnement Santé – « XXIème Forum des Jeunes Chercheurs »

Ce forum des jeunes chercheurs, qui se tiendra les 18 et 19 juin 2015, a pour objet de permettre aux doctorants des Universités de Bourgogne et de Franche-Comté d'assister à des conférences scientifiques couvrant de multiples aspects de la recherche et de présenter leurs travaux de thèses devant un public large et dans un contexte de congrès international.

Cet événement stimule l'échange entre des chercheurs venant de laboratoires différents, forçant ainsi les participants à vulgariser leurs résultats afin d'être compris du plus grand nombre.

C'est l'opportunité également de leur faire rencontrer des professionnels du monde de la recherche, premier jalon pour leur future insertion professionnelle.

Pour l'organisation de ce colloque, l'Ecole Doctorale Environnement et Santé sollicite de la Communauté Urbaine du Grand Dijon une subvention d'un montant de **1 000 € soit 6 %** du budget global (voir annexe jointe).

5 – UFR Sciences et Techniques et UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement - Opération « Faites de la Science 2015 »

Au vu de sa réussite en 2014, les facultés scientifiques de l'Université de Bourgogne ont décidé de reconduire cette année l'opération locale du concours national intitulé « Faites de la Science ».

Ce concours vise principalement à :

- susciter la curiosité et accroître le goût des sciences auprès des collégiens et lycéens de l'académie de Bourgogne,
- valoriser le travail d'équipe,
- démontrer l'attractivité des sciences par la réalisation de projets concrets,
- rapprocher les collégiens et les lycéens de la communauté scientifique,
- développer les relations avec les enseignants des établissements du secondaire et ceux de l'université.

Il ne s'agit pas seulement d'une démarche de sensibilisation des jeunes qui se détournent des sciences, mais aussi d'une démarche pédagogique car les élèves travaillent durant plusieurs semaines avec leur enseignant. Leur projet peut aborder plusieurs champs disciplinaires. Les facultés scientifiques sélectionnent les dossiers et apportent une aide financière afin d'aider à la réalisation du projet que les collégiens et les lycéens viendront présenter au sein de l'université.

Les lauréats représenteront notre région au concours national, qui se déroulera à Montpellier le 29 mai 2015.

Il est à noter que le lauréat 2014 est un collège de Bourgogne, « Les Guillaerats » de Pouilly sur Loire (Nièvre).

Afin de financer cette opération, la Communauté Urbaine du Grand Dijon est sollicitée pour une subvention de **500 € soit 7,63 %** du budget global (voir annexe jointe).

Pour mémoire, le Grand Dijon a soutenu financièrement cette opération en 2013 et 2014 à hauteur de 500 €.

6 – ESIREM – Manifestations et colloques 2015

Le colloque ESIREM-Entreprises, qui a eu lieu le 23 janvier 2015, est un événement annuel, et a permis aux industriels partenaires de l'école de participer à une journée de conférence sur le thème "Quelles technologies dans le domaine sportif?".

Le thème choisi s'inscrit parfaitement dans les deux formations dispensées à l'ESIREM (Matériaux Développement durable – Infotronique) car, entre indicateurs de performances et matériaux plus légers voire "intelligents", les nouvelles technologies et nouveaux matériaux intègrent peu à peu notre quotidien, mais aussi le sport qu'il soit de haut niveau ou de loisirs.

Plus de 300 participants étaient présents, dont M. Jean-Luc Errant, Président du groupe Cityzen Sciences, et lauréat du prix de l'innovation pour la santé au quotidien au CES (Consumer Electronics Show) 2014 de Las Vegas pour son Digital-Shirt (un maillot équipé de micro-capteurs qui transmettent des informations de santé en temps réel).

Pour l'organisation de ce colloque, l'ESIREM sollicite de la Communauté Urbaine du Grand Dijon une subvention d'un montant de **2 500 € soit 5,56 %** du budget global (voir annexe jointe).

Il est proposé une subvention de **1 500 € soit 3,34 %** pour le colloque.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 7 000 € à l'Université de Bourgogne, afin de financer les colloques énoncés ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.